ACTE D’ENGAGEMENT

Marché de fourniture, installation et maintenance de 8 tunnels d’inspection des bagages par rayons X sur des sites de l’EPMO – Musée d’Orsay et Musée de l’Orangerie

|  |
| --- |
| Numéro de marché : 2025-762  Marché public de Fournitures  Procédure de passation : - Procédure d’appel d’offres ouvert en application des dispositions de l’article L. 2124-2, du 1° de l’article R. 2124-2 et des articles R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique  Technique d’achat : - Marché forfaitaire. |

1. **ACHETEUR**

Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l’Orangerie ‑ Valéry Giscard d’Estaing

Etablissement public national à caractère administratif

Créé par décret n° 2003-1300 du 26 décembre 2003 modifié

Répertoire SIRENE de l'INSEE : 180 092 447 000 10

Code APE : 9103 Z

TVA Intracommunautaire : FR 601 800 92 447

Siège social : Esplanade Valéry Giscard d’Estaing, 75343 Paris cedex 07

Représenté par son/sa Président(e), ou son représentant

Comptable assignataire des paiements : M. Daniel Le Gac, Agent comptable

1. **TITULAIRE**
   1. **Titulaire unique**

**Le Signataire,**

Nom : Prénom : ……………………………………………………..

Qualité :

Agissant pour mon propre compte  Agissant pour le compte de la société

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Forme juridique :

N° RCS :

Ville d’enregistrement :

N° SIRET :

Code APE :

N° de TVA intra-communautaire :

Le titulaire est une PME[[1]](#footnote-1) : OUI  NON

* 1. **Titulaire en groupement**
     1. *Composition du groupement*

Pour l’exécution du présent marché, le groupement d’entreprises est :

conjoint  solidaire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **cotraitant n°1** | **cotraitant n°2** |
| Raison sociale |  |  |
| Personne habilitée à engager la société (nom, prénom et qualité) |  |  |
| Adresse |  |  |
| Téléphone et courriel |  |  |
| Forme juridique |  |  |
| N° SIRET |  |  |
| N° RCS ou répertoire des métiers  et ville d’enregistrement |  |  |
| Code APE |  |  |
| N° TVA intracommunautaire |  |  |
| PME (oui/non) |  |  |

*(Le candidat doit ajouter des colonnes afin de faire apparaitre l’ensemble des cotraitants membres du groupement)*

* + 1. *Désignation d’un mandataire*
* Les membres du groupement d’entreprises désignent le mandataire suivant :

*(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire)*

*………………………………………………………………………………………………………………………………………*

* En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

conjoint  solidaire

* Les pouvoirs donnés au mandataire sont les suivants *(cocher la ou les cases correspondantes et joindre les pouvoirs en annexe du présent document)* :

Signer le présent acte d’engagement au nom et pour le compte des membres du groupement

Signer les modifications ultérieures au présent marché au nom et pour le compte des membres du groupement

1. **PIECES CONSTITUTIVES**

Les pièces contractuelles régissant le marché sont, par ordre de priorité décroissante, les suivantes :

* L’acte d'engagement (AE) et ses annexes :
* Annexe 1 : la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
* Annexe 2 : Le RIB du titulaire ;
* Annexe 3 : la déclaration de sous-traitance (DC4), le cas échéant ;
* Annexe 4 : les pouvoirs donnés au mandataire en cas de groupement ;
* Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
* Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes :
* Annexe 1 : le plan d’implantation des tunnels RX du musée d’Orsay 2026 ;
* Annexe 2 : le plan d’implantation des tunnels RX du musée de l’Orangerie 2026\* ;
* Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services (CCAG-FCS) ;
* L’offre technique remise dans le cadre de la consultation.

\*ce plan sera remis à jour et transmis au Titulaire.

1. **DUREE DU MARCHE ET DELAIS D’EXECUTION**
2. **Durée du marché**

Le marché est conclu à compter de sa date notification.

La durée de la période incluant les prestations décrites aux articles 2 à 6 du CCTP, court jusqu’à la date de fin d’exécution desdites prestations.

A compter de la mise en service des équipements, les prestations forfaitaires liées à leur maintenance, incluant la période de garantie et la période de maintenance préventive et corrective prenant le relais de la garantie, auront une durée globale de quatre (4) ans ferme.

1. **Délais d’exécution**

**4.2.1 Fourniture des équipements**

Le délai de livraison avec mise en service des équipements objets du présent marché devra assurer le respect de la date de livraison qui sera communiquée au titulaire par le Musée d’Orsay et le musée de l’Orangerie, conformément aux stipulations de l’article 4.2 du CCTP.

**4.2.2 Maintenance**

**4.2.2.1 Maintenance préventive**

La maintenance préventive débutera à l’issue du délai de garantie fixé à l’article 5 du CCAP.

**4.2.2.2 Maintenance corrective**

Le délai d’intervention en cas de panne est fixé 24 heures maximum et ce, 7 jours/7 jours, et de 9h à 23h, à partir de l’envoi du mail signalant le dysfonctionnement.

**4.2.3 Garantie**

Le délai minimal de la garantie est celui fixé à l’article 5 du CCAP. Le délai de garantie débute à la date de transmission de l’attestation de mise en service.

Délai de garantie proposé par le Titulaire : …………… an(s).

1. **MONTANT DU MARCHE**

Le **RIB** transmis par le titulaire est joint en annexe au présent acte d’engagement.

* 1. **Montant du forfait hors maintenance sur la durée globale**

Le montant total du forfait hors maintenance conformément à la DPGF (postes 1 à 4) s’élève à la somme de :

Montant HT                                                                                                 €

Montant TVA à 20 %                                                                                €

                                                                                             --------------------------

Montant TTC                                                                                                €

Le montant total du forfait hors maintenance, toutes taxes comprises est de (en toutes lettres) :

* 1. **Montant de la maintenance (poste 5 de la DPGF - à compter de la fin de la garantie)**

Le montant forfaitaire de la maintenance, conformément à la DPGF, s’élève à la somme de :

Montant HT €

Montant TVA à 20 % €

--------------------------

Montant TTC €

Le montant forfaitaire de la maintenance, toutes taxes comprises est de (en toutes lettres) :

* 1. **Montant total du marché (5.1 + 5.2)**

Le montant total du marché, conformément à la DPGF, s’élève à la somme de :

Montant HT €

Montant TVA à 20 % €

--------------------------

Montant TTC €

Le montant total du marché, toutes taxes comprises est de (en toutes lettres) :

1. **AVANCE**

*A remplir en cas de titulaire unique ou de groupement solidaire (voir article 7.1 pour les groupements conjoints)*

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

1. **CLAUSES FINANCIERES EN CAS DE GROUPEMENT**
   1. **En cas de groupement conjoint**

**Le candidat devra indiquer dans la DPGF la répartition des montants de chaque poste entre les différents membres du groupement.**

Chaque membre du groupement perçoit directement les sommes se rapportant à l’exécution des prestations telles qu’elles sont indiquées dans la DPGF.

Cotraitant n°1 :

Pour la part forfaitaire, je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

Cotraitant n°2 :

Pour la part forfaitaire, je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

Chacun des membres de groupement doit donc **fournir un RIB** qui sera joint au présent acte d’engagement.

* 1. **En cas de groupement solidaire**

Le paiement des prestations sera effectué sur un **compte unique** :

Ouvert au nom du mandataire du groupement

Ouvert au nom du groupement

**Le RIB** de ce compte unique doit être joint au présent acte d’engagement.

1. **SOUS TRAITANCE**

Je n'envisage pas / nous n'envisageons pas au stade de la remise des offres, de sous-traiter une partie des prestations.

J'envisage / nous envisageons au stade de la remise des offres, de sous-traiter une partie des prestations. A cette fin, est joint au présent acte d’engagement une/les **déclaration(s) de sous-traitance (formulaire DC4**).

1. **ENGAGEMENT DES PARTIES**

|  |
| --- |
| Signature du titulaire |
| Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et conformément à leurs clauses,  Je m’engage sur la base de mon offre,  J’engage la société que je représente sur la base de son offre,  J’engage le groupement dont je suis mandataire sur la base de l’offre du groupement,  Nous nous engageons sur la base de notre offre,  à exécuter les prestations aux prix indiqués dans le présent acte d’engagement.  A ..................................., le ........................... |

|  |
| --- |
| Visa ou avis du contrôleur budgétaire |
| A ..................................., le ........................... |

|  |
| --- |
| Signature du représentant de l’EPMO-VGE |
| A ..................................., le ........................... |

1. https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1962 [↑](#footnote-ref-1)